

## Communiqué de presse

# La Banque des Territoires et Breizh ALEC s'allient pour soutenir la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités



Rennes, le 19 mai 2026

**Dans un contexte de transition écologique et de modernisation des équipements publics, la Banque des Territoires Bretagne et Breizh ALEC ont signé, le 19 mai 2026, une convention de partenariat visant à structurer un cadre d'actions communes en faveur de la transformation écologique de la Bretagne. La convention a été signée par Antoine Saintoyant, Directeur de la Banque des Territoires, et Jean-Paul Aucher, Président de Breizh ALEC, en présence de Rémi Heurlin, Directeur régional de la Banque des Territoires, Annabelle Barral-Guilbert, Directrice du programme Édurénov, et Solenn Merien, Directrice de Breizh ALEC.**

### **Un réseau breton mobilisé depuis plus de 20 ans**

Neutres, indépendantes et financées principalement par des partenaires publics, les Agences Locales de l'Énergie et du Climat (ALEC) sont des associations disposant d'un vaste périmètre d'actions locales, orientées vers un objectif commun : œuvrer pour la transition énergétique des territoires qu'elles couvrent. De la plus ancienne (l'ALEC du Pays de Rennes) à la plus récente (l'ALEC des Vallons de Vilaine), les services des 8 ALEC bretonnes bénéficient à plus de la moitié de la population régionale. Ces structures de proximité sont créées sous l'impulsion conjointe des collectivités territoriales, leurs groupements et l'État.

Créée en 2018 par les ALEC bretonnes, avec l'appui de l'ADEME et de la Région Bretagne, Breizh ALEC amplifie l'action des acteurs de la transition énergétique et écologique, notamment dans le cadre de l'animation du réseau du Conseil en Énergie Partagé (CEP) breton. Pilier de la dynamique associée à la transition énergétique régionale, ce réseau est animé par Breizh ALEC et financé par la Région Bretagne.

Le CEP est un service public permettant aux collectivités de mutualiser les compétences d'un·e technicien·ne spécialisé·e, afin de maîtriser les consommations énergétiques de leur patrimoine. Avec plus de 25 ans d'existence, le réseau breton constitué de ces conseiller·ères CEP favorise le partage, encourage la montée en compétences de chacun·e et propose des groupes de travail techniques. Aujourd'hui, le réseau CEP breton représente :

- 71 conseiller·ères au sein de 19 structures (ALEC et collectivités) ;
- 732 communes adhérentes (57 % de moins de 10 000 habitant·es) ;
- 2 millions d'habitant·es.

### **Un partenariat pour renforcer l'accompagnement des projets de rénovation**

Face au constat de vétusté et d'inefficacité énergétique du bâti scolaire, la Banque des Territoires a lancé en 2023 le **programme Édurénov**, dédié à la rénovation du bâti scolaire. Devant l'urgence de rénover également d'autres équipements structurants de proximité, le périmètre du programme Édurénov s'étend en 2026, et dans un premier temps aux équipements sportifs.

À ce jour, les projets Édurénov en Bretagne représentent :

- 504 projets intégrés au programme Édurénov depuis 2023 ;
- 322 projets ont bénéficié d'un appui en ingénierie depuis 2023 ;
- 46 projets accompagnés par des prêts depuis 2023, pour un montant de 27 490 705 €.

Dans ce cadre, la Banque des Territoires via son programme ÉdurénoV, a décidé d'apporter son concours à la mission d'animation du réseau CEP, confiée à Breizh ALEC par la Région Bretagne pour renforcer le rôle des Conseillers en Énergie Partagés dans l'accompagnement des projets de rénovation énergétique et d'adaptation au changement climatique des bâtiments des collectivités territoriales.

Par cette convention la Banque des Territoires, via le programme ÉdurénoV, mobilise une enveloppe de 40 000 euros pour accompagner les actions du réseau CEP sur la période 2026-2028.

Au-delà de la rénovation des bâtiments, plusieurs thématiques feront également l'objet de coopérations, de retours d'expérience et d'interconnaissance : décarbonation industrielle, gestion de l'eau, santé et mobilité durable.

**Rémi Heurlin, Directeur régional Bretagne de la Banque des Territoires**, déclare : « *En Bretagne, la Banque des Territoires accélère la transition énergétique des collectivités grâce à ÉdurénoV. En nouant ce partenariat innovant avec Breizh ALEC, elle allie son accompagnement financier à l'expertise technique des Conseillers en Énergie Partagés pour des bâtiments publics rénovés, des économies d'énergie durables et un impact positif pour les territoires.* »

**Jean-Paul Aucher, Président de Breizh ALEC**, déclare : « *Avec ce partenariat, Breizh ALEC joue pleinement son rôle d'interface entre les financeurs publics et l'ingénierie d'accompagnement développée en local. En renforçant l'animation du réseau CEP, la banque des territoires va contribuer à diffuser les bonnes pratiques du réseau, et enrichir l'expertise des territoires dans une logique de solidarité et de coopération.* »

### **Les engagements prévus par la convention**

La convention prévoit plusieurs engagements mutuels entre Breizh ALEC et l'animation du réseau CEP, et la Banque des Territoires Bretagne, notamment :

- L'interconnaissance des équipes et des formations conjointes des Conseillers en Énergie Partagés avec les équipes de la direction régionale et les équipes d'ÉdurénoV sur les offres et les accompagnements en ingénierie de la Banque des Territoires ;
- Une coopération pour des animations en présentiel ou en webinaire à destination des collectivités ;
- Un comité de pilotage annuel, associé au comité technique CEP regroupant Breizh ALEC, la Région, la DREAL et l'ADEME et des réunions départementales semestrielles pour le suivi des projets inscrits au programme ÉdurénoV.

**Ce partenariat, via la connaissance des offres d'ingénierie et de financements de la Banque des Territoires, permettra à tous les acteurs du partenariat d'augmenter l'identification et l'accompagnement des projets des collectivités territoriales éligibles à ÉdurénoV.**

---

### **À propos de la Banque des Territoires**

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultramarins.

**Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires**

[banquedesterritoires.fr](http://banquedesterritoires.fr)

  

### **À propos de Breizh ALEC**

Créée en 2018 par les ALEC bretonnes, avec l'appui de l'ADEME et de la Région Bretagne, Breizh ALEC amplifie l'action des acteurs de la transition énergétique et écologique. En fédérant les ALEC bretonnes, elle favorise la mutualisation des pratiques et tisse des liens de coopération entre chaque structure. Breizh ALEC

anime des réseaux régionaux, rassemblant plus de 300 acteurs de terrain sur 3 thématiques stratégiques : sobriété et efficacité énergétique dans les bâtiments, lutte contre le changement climatique et adaptation et développement des énergies renouvelables. En lien avec les ALEC bretonnes et d'autres partenaires à l'échelle régionale, Breizh ALEC développe des projets pour accélérer la transition des territoires.

**Contacts presse :**

**Banque des Territoires Bretagne** : Muriel Klingler – [muriel.klingler@caissedesdepots.fr](mailto:muriel.klingler@caissedesdepots.fr) – 06 08 21 86 79

**Breizh ALEC** : Aude Noël, Responsable communication – [aude.noel@breizh-alec.bzh](mailto:aude.noel@breizh-alec.bzh) – 02 56 85 66 44